

Garage de Verzy - Réparation mécanique et carrosserie - Verzy (51)

Vivian DELIERE, gérant du Garage de Verzy, a repris récemment l'exploitation d'une station-service. Il nous explique les démarches effectuées.

« En juin 2015 j'ai repris l'activité du garage de Verzy. J'ai alors fait appel à la CNAMS pour être accompagné sur les questions liées à la gestion de l'environnement. Après vérification des quantités de carburant stocké et du volume distribué, le chargé de mission m'a indiqué que mon installation de station-service n'est plus concernée par la réglementation ICPE 1435. Elle se trouve désormais sous le seuil de déclaration.

La CNAMS m'a accompagné pour établir un courrier indiquant le changement d'exploitant de la station-service et le déclassement de l'activité au regard de la réglementation ICPE. La Préfecture m'a transmis un document attestant du déclassement de l'activité et de l'enregistrement de ma déclaration.



Néanmoins, je souhaite poursuivre l'exploitation de la station-service de la même façon qu'avant les modifications de réglementation. Ainsi, je ferai prochainement réaliser un contrôle de l'installation. De ce fait, je connaîtrai la situation de la station-service au regard de la sécurité incendie, des dispositifs de sécurité, de l'état des cuves de stockages de carburant et de la récupération des vapeurs. Je pourrai corriger les non-conformités et prévenir les éventuelles pollutions que peut occasionner l'exploitation d'une station-service ».